

TARIF 2018 /2019

**240€ pour 1 séance (déduction de 100€ de subvention par le réseau de santé BFC) 140€ à régler
340€ pour 2 séances (déduction de 100€ de subvention par le réseau de santé BFC) 240€ à régler
+ 5€ le badge pour un nouvel adhérent**


NOM :
 PRENOM :
 ADRESSE :

 DATE DE NAISSANCE :
 TEL : Email:

Joindre : Badge entrée de la saison précédente, 1 photo, certificat médical obligatoire tous les ans, cotisation et une enveloppe timbrée à vos noms et adresse (convocation AG).

ATTENTION : Aucun dossier ne sera validé s'il n'est pas complet.

Reprise des séances le lundi 10 septembre 2018

Groupes	Choix	Horaires	Tarifs
*Nagez forme et santé 		Mardi : 16H00 - 17H15 (Grand bassin)	140
		Mercredi : 11h30 - 12h45 (Petit bassin)	140
		Jeudi : 11h15 – 12h15 (Grand bassin)	140
		Vendredi : 11h15 - 12h15 (Grand bassin) Vendredi : 16h00 - 17h15 (Petit bassin)	140

*** Il est impératif de savoir nager pour pratiquer cette activité**

POUR INFO : le club est un club formateur, de ce fait des stagiaires seront amenés à assurer certains cours tout au long de l'année supervisés par nos éducateurs. (Merci de votre compréhension)

En cas de fermeture du stade nautique, de jours fériés, de compétitions, de stage des entraîneurs, les cours seront annulés et non reportés.

Pendant les petites vacances, les cours seront maintenus mais peuvent être déplacés.

- **Suivez la vie du Club (compétitions, les stages ou autres manifestations)** en prenant régulièrement connaissance **des actualités** sur le site officiel du club : <http://www.aac89.fr/>
- **Suivez nous aussi sur notre page facebook** : <https://www.facebook.com/AuxerreAquaticClub/> Aimez notre page et faites-la connaître !

- ✓ **TARIF DEGRESSIF POUR LES FAMILLES DONT PLUSIEURS MEMBRES SONT INSCRITS EN AQUAGYM et/ou NATATION.** La cotisation la plus élevée est payable à 100%, la deuxième à 90% et les suivantes à 80% (Famille = couple, ou parents et enfants vivant sous le même toit)
- ✓ **Possibilité d'échelonner le règlement en 3 chèques** à l'ordre d'**Auxerre Aquatic club, encaissables sur octobre, novembre et décembre**
- ✓ **Aucun remboursement de la cotisation ne sera accordé** sur décision du Conseil d'Administration en cas d'arrêt d'activité, même en cas de paiement fractionné.

J'autorise l'AAC à utiliser des images fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de séances pouvant apparaître sur divers supports (site internet AAC, journal du club...).

Lu et approuvé, le

Signature